



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 63725

## Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. Lors d'un processus de perte d'autonomie, il est fréquent que la prise en charge de la personne dépasse les compétences et la force des aidants et des bénévoles. Il est inquiétant de constater un oubli progressif dans ce projet de loi de l'indispensable présence de professionnels en nombre suffisant et d'une formation initiale et continue plus importante. Aussi il lui demande s'il est envisagé de renforcer la formation des professionnels en charge des personnes âgées.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Sauvadet](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (4<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63725

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Famille, personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire :** Personnes âgées et autonomie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 septembre 2014](#), page 7524

**Question retirée le :** 23 août 2016 (Fin de mandat)